



Appel à manifestation d'intérêt du CARI et du F3E :

« 25 ans d'actions au service de la lutte contre la désertification : quels effets et impacts d'une stratégie d'intervention où s'articulent actions de terrain, animation de réseaux et dynamiques de plaidoyer ? »

Ces éléments sont présentés sous réserve de la finalisation en cours des termes de référence de cette étude.

I – L'action et les acteur-ice-s impliqué-e-s

Le CARI a été fondé en 1998. Il a pour but de promouvoir des solutions durables pour lutter contre la dégradation des terres, en particulier dans les zones arides et en cherchant à mieux mobiliser les organisations de la société civile. En embrassant la cause du développement durable centré sur les zones arides et en pionnier de cette thématique orpheline à la fin des années 90, le CARI s'est très tôt impliqué dans le cadre multilatéral tout juste naissant (1996) de la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification, en cherchant à y rendre concrètes les dimensions participatives concernant la société civile, inscrites dans le texte de la Convention.

En conduisant des actions sur le terrain en Afrique à base d'agroécologie, et en prenant part avec ses partenaires aux travaux et négociations de la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification lors des COP, il s'est progressivement imposé comme une organisation de référence aussi bien au sein des acteurs français que du cadre multi latéral, notamment en constituant des réseaux d'alliances avec d'autres acteurs (ReSaD, Drynet, RADD0, GTAE...) ou en s'alliant à des organes existants (CSFD, OSS...) mobilisés sur ce sujet. Il assure depuis 2000 une articulation avec les autres acteurs français de ce domaine (GTD) et il porte une voix collective de la société civile dans les lieux de décisions concernant les cadres politiques des pays affectés, au sein des réunions des organisations internationales, au cours des sommets et initiatives bilatérales ou multilatérales et dans le cadre général de la Convention Des Nations Unies de Lutte contre la Désertification.

II – L'appui recherché

2.1 – Objectifs

Le CARI souhaite réaliser une étude des effets et de l'impact de ses actions pour permettre :

1. Aux membres de l'association, aux administrateur-ice-s, à l'équipe de direction et aux salarié-e-s d'avoir une vision précise (quantifiée, qualifiée) de la nature, des effets et de l'impact de la stratégie d'intervention déployée par le CARI depuis ses débuts (culture commune, justification de la stratégie d'intervention de la structure...) ;
2. De démontrer objectivement à ses partenaires du sud et du nord, la pertinence et la valeur ajoutée des actions que conduites ensemble, dans une logique d'intervention partagée mais peut-être pas toujours explicitée dans les détails ou suffisamment argumentée ;
3. De mettre en évidence (pour les partenaires techniques et financiers) son souci de redevabilité globale et sa capacité au travers de ses actions et de leur synergie, à faire bouger les lignes dans les domaines au cœur de son action (lutte contre la désertification, lutte contre la dégradation des terres, maintien de la diversité biologique, lutte contre l'insécurité alimentaire...), dans un souci de visibilité générale et de renforcement de sa crédibilité ;
4. De nourrir les réflexions et décisions internes au CARI dans la perspective de la réactualisation de son Plan d'Orientation Stratégique, qui couvre la période 2021-2025, et qui sera retravaillé en fonction des résultats de cette étude. Cela permettra d'orienter au mieux la stratégie d'intervention future du CARI dans un contexte politique et financier de plus en plus contraints pour les OSC.

2.2. – Objet de l'étude

Le CARI a la particularité d'articler trois démarches qu'il considère comme complémentaires dans ses axes d'intervention :

- L'accompagnement des acteur-ice-s des territoires dans la lutte contre la désertification (les « projets de terrain »),
- La structuration et l'animation de réseaux de la société civile pour faciliter l'émergence d'actions concertées (« l'animation de réseaux »),
- Et la construction et la mise en œuvre de dynamiques de plaidoyer dans l'optique d'influencer les politiques publiques (les « dynamiques de plaidoyer »).

Dès ses premières années d'existence, le CARI a souhaité articuler ces trois démarches en étant persuadé de l'effet multiplicateur d'une telle articulation (effet supérieur à la moyenne des trois pris séparément notamment car il agit de manière systémique). C'est le postulat de cette complémentarité/synergie entre les trois démarches qu'il s'agit de vérifier et d'illustrer par l'appréciation de ses effets et impacts.

Le CARI propose de limiter la période prise en compte dans l'étude selon l'axe d'intervention considéré (25 ans pour le plaidoyer, 15 ans pour l'animation de réseaux et 7 ans pour les actions terrain).

La méthodologie envisagée devra intégrer :

- **une analyse globale** de chacun des trois axes et de leur articulation,
- puis faire une analyse approfondie sur **une étude de cas par axe**, afin d'accéder à plus de finesse dans l'analyse.

2.3 – Déroulement envisagé et éléments calendaires

Démarrage et cadrage de la mission (décembre 2025-février 2026) : La phase de cadrage démarrera par une réunion de lancement avec le CARI et le F3E. Cette phase permettra une analyse documentaire, ainsi qu'une rencontre avec le comité de pilotage interne au CARI pour clarifier des éléments de compréhension et affiner les enjeux de cette étude pour le CARI. Cet échange permettra aux consultants de réviser le questionnement évaluatif si nécessaire. Une séance de travail avec les personnes en charge du suivi de l'étude au CARI pour affiner la méthodologie sera également à prévoir : identification/confirmation de l'ensemble des acteur-ice-s à rencontrer durant la phase de collecte de données et d'analyse, choix des études de cas, identification/confirmation des missions etc. Cette phase conduira les prestataires à rédiger une **note de cadrage** précisant la méthodologie et le calendrier de travail qui sera présentée au comité de pilotage de l'étude pour validation.

Collecte et analyse de données (février 2026-avril 2026) : Cette phase permettra notamment la réalisation d'entretiens auprès des ancien-ne-s Président-e-s du CARI, administrateur-ice-s, salarié-e-s ainsi qu'une sélection de partenaires techniques et financier, représentant-e-s d'institutions et partenaires opérationnels. Elle permettra également l'approfondissement de la revue documentaire en lien avec les études de cas. Enfin, une mission en Tunisie lors de la rencontre Désertif'actions 2026 (25 au 28 mars 2026 à Djerba) est à prévoir impérativement. Celle-ci pourra être complétée par d'autres missions (au Burkina pour l'animation de réseaux et/ou en Algérie pour les actions de terrain). Ces dernières propositions pourront être réajustées. A l'issue de cette phase, les consultant-e-s élaboreront une proposition de **plan détaillé du rapport**, mettant en exergue les éléments de la démarche analytique utilisée et les principaux produits de l'analyse en termes de présence et/ou absence d'effets et impacts.

Mise en débat des analyses, établissement des recommandations, finalisation de l'étude et restitution (avril 2026-fin juin 2026) : compilation des éléments d'analyse de l'étude et production d'une première version du rapport sur la base du plan détaillé qui aura été validé précédemment. Relecture de cette version par les personnes en charge du suivi de l'étude. Production des recommandations et de la version provisoire du rapport, partagée au comité de pilotage de l'étude. Présentation de cette version provisoire lors d'une réunion réunissant le comité de pilotage et un ensemble de personnes ressources (salarié-e-s, administrateur-ice-s et certains partenaires proches du CARI). Finalisation de la rédaction du **rapport final et de sa synthèse**, avec relecture par l'équipe de suivi pour validation. Restitution

publique, ouverte aux acteurs des solidarités et de la coopération internationale du réseau F3E sera organisée par le CARI et le F3E, avec la participation des consultant-e-s.

2.4 – Expertise externe recherchée

Compte tenu de l'ampleur du travail d'investigation et de cadrage préalable, l'étude devra mobiliser une équipe, comptant a minima un-e consultant-e international-e. Le recours à une expertise locale sera apprécié sans être obligatoire (missions éventuelles en Algérie et au Burkina Faso, en fonction de l'évolution du contexte, et une mission impérative en Tunisie). Sont recherchées :

- Une solide connaissance des théories d'évaluation des changements et des approches qualitatives, ainsi qu'une expérience avérée dans la réalisation d'études des effets et de l'impact ;
- Des expériences avérées en matière d'évaluation sur les démarches de plaidoyer et d'animation de réseaux ;
- Une sensibilité aux problématiques de lutte contre la désertification et la dégradation des terres, d'accompagnement à la transition agroécologique ;
- Des capacités d'animation, de restitution interactive et sensible favorisant l'appropriation d'éléments complexes ;
- Maîtrise du français et de l'anglais pour la collecte de données, rédaction des livrables en français uniquement.

Le budget total pour l'appui est de 43 000 € TTC. Il comprend les honoraires, les per-diems, les déplacements en France et à l'international (pour la réalisation d'une mission en Tunisie et éventuellement au Burkina Faso et en Algérie), les frais d'impression et de reprographie. Ces frais hors honoraires, compris dans le budget global, sont estimés à 10 000 € TTC.

NB : des entretiens de sélection pourront être organisés le 2 octobre 2025 entre 14h et 17h (GMT+2) en visioconférence.

Cet appel à manifestations d'intérêt est destiné à identifier des consultant-e-s. À l'issue de cet appel à manifestation d'intérêt, une présélection sera opérée, puis un appel d'offres restreint sera lancé auprès des consultant-e-s présélectionné-e-s, sur la base des termes de référence finalisés de l'étude. Les offres pourront être soumises jusqu'au 15 septembre 2025 afin de prendre en compte la période estivale.

À ce stade, le CV du ou de la consultant-e proposé-e pour être chef-fe de mission est demandé. Si une équipe de consultant-e-s était proposée, l'envoi du CV du ou de la consultant-e associé-e n'est pas exigé à ce stade de l'appel à manifestations d'intérêt, mais est toutefois encouragé.

Si vous souhaitez manifester votre intérêt, merci de bien vouloir envoyer votre / vos CV par courrier électronique **avant le lundi 7 juillet 2025 à 13h (heure française-GMT+2)** à l'attention simultanée de :

Paul Daulny, chargé d'étude, F3E : p.daulny@f3e.asso.fr

Adeline Derkimba, directrice des programmes, CARI : adeline@cariassociation.org

Il est demandé de joindre un/des CV actualisé(s) dans le(s)quel(s) vous aurez surligné les éléments spécifiques que vous jugez utiles pour apprécier votre manifestation d'intérêt dans le cadre de cet appui.